



**Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc**

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2025**

Convocation du 4 juin 2025

Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 12 juin 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix juin à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Annie LABBE, Anthony DECRETION, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Marie-Hélène PASCO, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET, Pierre MONFLIER et Martial COLLET

ABSENTS : Pascale GALLERNE (donne pouvoir à Maryse LAURENT)
Pascal DUBRUNFAUT (donne pouvoir à Annie LABBE)
Viviane BOULIN (donne pouvoir à Mari COURTAS)
Luc STRIDE (donne pouvoir à Michel JUHEL)
David ROUALEN (donne pouvoir à Xavier BIZOT)
Yann LE GUEDARD (excusé)

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel LE NOA

Membres en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 32

EDUCATION JEUNESSE

N°2025-962 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES ANNE FRANK / LOUIS GUILLOUX

Mme A. LABBE déclare que la directrice de l'école Louis Guilloux, Mme Aurélie DOSSER, a inscrit en début d'année scolaire, une classe de CM1/CM2 de l'école pour participer au parlement des enfants.

Il s'agit d'un projet citoyen d'ampleur nationale où des classes proposent une loi.
Le thème de cette année : la lutte contre la pollution des océans.

Lors de la rédaction du projet de loi, les enfants ont évoqué :

- un des projets de la ville de Ploufragan : "Ici commence la mer" en 2022,
- les visites annuelles au centre Kerval,
- la visite de l'association Sea Shepherd (ONG de défense des océans),
- l'investissement des élèves de l'école avec le tri des déchets, l'utilisation du compost et la participation annuelle au World Clean Day.

En parallèle, les élèves ont participé au projet départemental "Tous ensemble autour de Marianne" et ils se sont rendus à la mairie de Ploufragan pour enquêter avant d'exposer leurs travaux aux archives départementales.

Suite à la visite du député M. Mickaël COSSON au sein de l'école, les enfants ont été invités à visiter l'Assemblée nationale. Le projet prévoit de faire découvrir aux élèves le salon des Mariannes (en lien avec le projet mené durant l'année scolaire) ainsi que le musée du Louvre pour contempler *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix.

Les élèves et l'APE se sont mobilisés toute l'année pour financer le déplacement de la classe des CM1/CM2 à Paris mais plusieurs évènements sont venus mettre en difficulté le financement de ce déplacement.

Afin de pouvoir maintenir le projet pour lequel les enfants se sont investis toute l'année scolaire, la directrice demande une subvention exceptionnelle versée à l'APE.

Le conseil municipal est invité à adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle pour l'Association des Parents d'élèves des écoles Anne Frank / Louis Guilloux d'un montant de 500 €.

A Ploufragan, le 12 juin 2025

LE MAIRE
Rémy MOULIN



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Emmanuel LE NOA

